

2024  
6 et 7 juin



# Tensions entre institutions et acteurs dans l'éducation inclusive : quels changements ? quelles résistances ?

**UDS**  
Université de Sherbrooke

## 6 juin 2024

8 h 30 - 9 h Accueil  
9 h - 10 h 15 Conférence d'ouverture - Julie Myre Bisaillon  
10 h 30 - 11 h Frédéric Dupré Pascale Schairer  
11 h - 11 h 15 *Pause*  
11 h 15 - 11 h 45 Teresa Assude André Amaël  
11 h 45 - 12 h 15 Marilyn Dupuis-Brouillette Véronique Ferré  
*Dîner*  
13 h 30 - 14 h 45 Grande conférence - Patrick Fougeyrollas  
15 h - 15 h 30 Laurent Theis Emmanuelle Brossais  
15 h 30 - 16 h Magalie Louge Duprat Géraldine Suau  
16 h - 16 h 30 François Gremion Patrice Bourdon  
*Soirée festive*

## 7 juin 2024

8 h 45 - 10 h Conférence d'ouverture - Michael Giangreco  
10 h - 10 h 30 *Pause*  
10 h 30 - 11 h Nancy Granger Sandy Nadeau  
11 h - 11 h 30 Emmanuelle Doré Julien Despois  
11 h 30 - 12 h Marie-Hélène Jacques Cécile Lacôte-Coquereau  
*Dîner*  
13 h 30-14 h 45 Grande conférence - Marie Toullec et Géraldine Suau  
15 h - 15 h 30 Jean-Michel Perez Nathalie Trépanier  
15 h 30 - 16 h Emmanuelle Brossais Lise Gremion  
16 h 30 - 16 h 45 Clôture du colloque

**UDS** Université de Sherbrooke

## TENSIONS ENTRE INSTITUTIONS ET ACTEURS DANS L'ÉDUCATION INCLUSIVE : QUELS CHANGEMENTS ? QUELLES RÉSISTANCES ?

Depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, la notion d'éducation inclusive (EI), s'est largement formée et répandue. Les organisations internationales sous la coordination de l'UNESCO ont joué un rôle important dans ce processus d'émergence et cela dans de nombreux pays, que ce soit à travers les chartes ratifiées par les états membres, les différents rapports produits qui en résultent, comme les grands programmes qui se développent, en particulier l'ODD4 : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité ». Dans ce contexte, et aussi par des effets de capillarité avec les politiques des États, de plus en plus de textes issus des politiques publiques des pays de l'OCDE - souvent soutenus par une littérature académique désormais abondante - encouragent le développement d'un système éducatif inclusif. La synthèse de la production de ces organisations internationales et nationales fait apparaître deux axes qui servent de guide à l'action : celui d'abord d'un lieu de scolarisation unique pour tous les élèves et celui d'un travail collectif requis pour soutenir cette scolarisation en milieu ordinaire (Ebersold, Plaisance, Zander, 2018 ; Perez, 2016). Ces deux axes servent non seulement pour impulser un changement dans la scolarisation et l'accompagnement des enfants reconnus institutionnellement comme handicapés, mais aussi pour toute personne considérée comme *minorité* dans les systèmes éducatifs ordinaires des états membres.

Néanmoins, l'analyse de l'impact des textes produits par les organisations supra-étatiques, comme l'UNESCO, restent à interroger, leur force (leur pouvoir) résidant dans des recommandations qu'ils produisent à destination des pays signataires. Les chartes ratifiées par les différents représentants des pays membres ont ainsi peu d'effets contraignants. Elles ont donc une portée avant tout symbolique visant à soutenir une « obligation morale » des états membres et bien moins celle d'une « obligation légale » propre à leur souveraineté. Il n'en demeure pas moins que les états signataires tels le Canada ou la France, en fonction de leurs possibilités, s'ouvrent sur un *droit* à une éducation inclusive, se rapprochant plus ou moins des préconisations impulsées par les traités internationaux et provoquent, à divers niveaux, un certain changement dans les normes en vigueur dans les institutions sociale et scolaire. En France, en établissant un *droit* à la scolarité ordinaire pour les enfants reconnus institutionnellement reconnus comme handicapés, l'analyse des textes fonctionnels (Perez, 2016) traduit d'abord un effort très important en termes de gestion de flux de la population handicapée et des moyens de la contrôler dans un environnement scolaire ordinaire, lieu où celle-ci était jusque lors étrangère. La réorganisation progressive du système éducatif, s'est d'abord réalisée par une architecture institutionnelle (loi 2005), avec but d'identifier « l'élève handicapé » puis s'est progressivement dotée de dispositifs, de personnes et de techniques permettant de mieux « contrôler » cette population. En France, l'analyse des textes normatifs permet, par exemple, d'identifier la naissance et la promotion de nouveaux corps professionnels, de personnes dites *ressources* au sein de l'institution scolaire et hors scolaire. Toutefois, on semble s'éloigner de l'enfant handicapé ou à besoins particuliers dans son rapport à l'école ou aux savoirs scolaires pour se préoccuper davantage de la mise en œuvre de dispositifs impliquant des personnes ressources et par l'efficacité du service offert (ONU, 2019). La France, est-il écrit, alloue certes « des ressources financières et humaines considérables aux services aux personnes handicapées », mais ces mesures prises actuellement pour répondre aux besoins sont décrites comme « extrêmement spécialisées et cloisonnées » (*Ibid.*). Du côté du Québec, l'organisation des services à l'élève constitue aussi une question vive et appelle à une clarification des rôles et des fonctions des divers intervenants et intervenants scolaires (Tremblay et Granger, 2018 ; Granger et Toullec, soumis).

Si l'effet de massification de la population reconnue à BEP dans le milieu ordinaire est désormais compris, si les contradictions entre les valeurs et les usages font de l'école inclusive un objet à fort enjeu local (Toullec-Théry, 2018, Perez, 2018, 2022) renvoyant les acteurs à des souffrances, il n'en demeure pas moins que, dans les petits pas du quotidien, se construisent aussi nouveaux obstacles, mais également de nouveaux usages faisant accessibilité et promouvant de nouvelles normes. Plusieurs questions émergent : **Comment apprécier ces changements dans et par les institutions ? Comment apprécier**

**le travail invisible des acteurs dans les changements nécessaires vers une éducation inclusive ?  
Quelles résistances et obstacles institutionnels, personnels ou autres dans la mise en place  
d'innovations tels que nouveaux dispositifs ou autres ?**

**Ce XI colloque de l'OPHRIS** se propose de questionner en quoi les institutions et les acteurs favorisent ou pas les changements qu'ils soient d'ordre conceptuel, organisationnel, formatif, ou des pratiques. En quoi ces changements sont-ils susceptibles de moduler, de faire innovation ou, au contraire, en quoi les institutions, les acteurs et leurs pratiques sont-ils obstacles et dépendants de leur propre histoire pour valoriser une éducation inclusive ?

**Le premier axe** propose de questionner des changements qui prennent leur origine dans une logique du haut vers le bas. Il permet d'interroger la place des nouveaux acteurs, des outils créés, des dispositifs institués par les politiques inclusives de chaque état, les travaux sur les personnes ressources (enseignant spécialisé, AESH référent, Aides à la classe, enseignants-ressources, orthopédagogues ou autres), et qui dans un rapport d'assujettissement, sont susceptibles de générer des effets transformateurs, ou au contraire, de freiner une éducation inclusive.

**Le second axe** propose de questionner un changement de dynamique institutionnelle qui prend son origine dans des territoires aux contours flous, dans les pratiques des acteurs en perpétuel mouvement, et à la croisée d'intérêts juxtaposés. L'objet sera d'interroger les relations, le travail entre les acteurs, les dispositifs internes et externes aux établissements scolaires (parents, secteur médico-social, périscolaire, etc.) et leur interpénétration comme source d'un changement possible jusqu'à l'institutionnalisation de nouvelles normes.

**Dans le troisième axe**, invite à interroger les résistances institutionnelles ou personnelles aux changements, et à étudier les obstacles qui peuvent apparaître comme conséquence collatérale, sans qu'ils soient prévus. Des changements qui peuvent mener à des « exclusions » malgré les inclusions. Sous des visées d'équité, les pratiques utilisées ou les dispositifs mis en place produisent-ils, par ailleurs des formes d'enfermement qui brouille la lecture des faits et laisse place à de nombreuses zones d'ombres ? Cette tension réelle est celle de travailler le rapport d'une école qui serait effectivement mise au service d'un développement humain dans une dimension éthique fondamentale. Il s'agirait ici d'explicitier « En quoi nos recherches en éducation apportent une contribution à la construction et à la résolution des problèmes posés par le développement humain, les défis sociétaux et les transitions à venir dont le rapport école-handicap demeure un intéressant effet de loupe ?

## PROGRAMME du Colloque OPHRIS (6 et 7 juin 2024)

8h30 Accueil

9h-10h15

**CONFÉRENCE D'OUVERTURE** - Julie Myre-Bisaillon

### **Familles de milieu défavorisé rural québécois : pour le développement des enfants**

La présente communication proposera d'abord un portrait des enfants et de leur famille vivant en milieu défavorisé et rural québécois en matière de littératie à partir d'une récente étude financée par le FRQSC et d'études antérieures menée par la chercheuse principale depuis 20 ans. La présentation des résultats prendra donc en compte les caractéristiques sociodémographiques que sont le sexe, la ruralité et la défavorisation. Les questions de préparation des enfants à l'entrée à l'école, de la distinction entre garçons et filles seront abordées dans une perspective moins traditionnellement admise et l'approche développée en littératie auprès des familles et des institutions sera présentée.

Les questions qui entourent la préparation des enfants lors de leur entrée à l'école sont actuellement bien documentées: l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM, 2012, dans Simard, Tremblay, Lavoie et Audet, 2013) révélait qu'un enfant sur quatre était considéré vulnérable au moment de son entrée à l'école et que les enfants issus de milieux défavorisés étaient plus nombreux que les autres à être considérés vulnérables au moment de leur entrée à la maternelle (Pomerleau, Malcuit, Moreau et Bouchard, 2005; Simard et al., 2013; Poissant et Ganache, 2016). Les récentes données de l'EQDEM (Gouvernement du Québec, 2018) démontrent que le portrait a peu changé, d'où la pertinence de continuer à s'intéresser au contexte d'intervention pour favoriser le développement des enfants. Les résultats de cette dernière enquête mettent également en lumière que l'écart entre les proportions d'enfants vulnérables chez les garçons et chez les filles est resté semblable entre 2012 et 2017 pour tous les indicateurs de vulnérabilité testés. Ce phénomène n'est pas nouveau. Il y a 20 ans, le CSE (1999) indiquait qu'à origine sociale égale, les filles réussissent mieux que les garçons à tous les ordres d'enseignement et ce phénomène est accentué par les milieux socioéconomiques défavorisés.

Les constats actuels sur le manque de préparation des enfants à l'entrée à la maternelle, l'enjeu de la défavorisation et la situation des garçons sont inquiétants. Pour mettre des actions efficaces en place auprès des enfants du préscolaire, il apparaît important comme le soulignent Boudreau, Beaudoin et Melançon (2018) de s'intéresser à l'éveil à la lecture et à l'écriture (Giasson et Saint-Laurent, 2004) et au développement du langage oral, facteur central pour l'acquisition du langage écrit, enjeu incontournable pour la réussite éducative des enfants (CSE, 2012; Wasik, Hindman & Snell, 2016). Les recommandations issues des travaux de plusieurs chercheurs (Domitrovich et al., 2010; Duncan & Magnuson, 2013; Janosz et al., 2013) rappellent l'importance de l'intervention précoce dans la vie des enfants de milieux défavorisés qui sont plus à risque de présenter des difficultés au plan du développement des compétences en lecture, reliées à leur réussite éducative ultérieure (Pagani, Fitzpatrick, Belleau et Janosz, 2011; Simard et al., 2013; Myre-Bisaillon, Boutin et Beaudoin, 2014; Puentes-Neuman, Myre-Bisaillon, Collette, Larose & Morin, 2015). D'ailleurs, Desroches (2007), s'appuyant sur le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), indique que les jeunes de 15 ans des écoles urbaines ont un rendement en lecture significativement supérieur à ceux des écoles rurales. Pour Cartwright et Allen (2002), cet écart est étroitement lié aux différences entre les collectivités dans les niveaux de scolarité des adultes et la nature du marché du travail. À cela s'ajoute une défavorisation au plan économique, indicateur de vulnérabilité de la réussite scolaire (INSPQ, 2016).

Ainsi, nous interrogerons ce qu'on entend par préparation à l'école des enfants, différences entre garçons et filles et incidence du milieu familial. Les grands principes de l'approche développée en littératie sera finalement présentée.

10h30 -11h

Frédéric DUPRE (INSEI - UR Grenoble Alpes); Virginie HOULE (UQAM)

### **Pratiques inclusives auprès d'élèves aveugles et malvoyants : une opportunité pour réinterroger certains phénomènes didactiques en mathématiques**

En France, si la loi de février 2005 privilégie le principe de la scolarisation en milieu ordinaire, la scolarisation au sein d'établissements spécialisés demeure néanmoins possible. À la suite d'engagements pris sur la scène internationale (ONU, 2006), le cadre réglementaire français évolue pour inciter les établissements spécialisés à déplacer le lieu dédié à la scolarisation vers le milieu ordinaire dans une démarche qualifiée d'externalisation. Dans cette communication, nous proposons de questionner ce changement issu d'une dynamique institutionnelle « du haut vers le bas » afin d'en observer les effets du point de vue des pratiques inclusives (Assude, 2019). Pour ce faire, notre ancrage en didactique des mathématiques nous amènera à analyser deux séances en mathématiques menées au sein d'une unité d'enseignement externalisée qui scolarise des élèves aveugles et malvoyants. À travers l'analyse de ces pratiques ordinaires, nous réinterrogerons certains phénomènes didactiques mis en évidence dans d'autres contextes de l'enseignement spécialisé tels que l'individualisation de l'enseignement (Chopin & Sarrazy, 2014), le contrat d'assistance (Pelgrims et al., 2021), le morcellement du savoir (René de Cotret & Giroux, 2003) et la cécité didactique (Roiné, 2014). Nous inscrivant dans le premier axe du colloque, notre objectif sera de documenter un type de changement massivement impulsé dans le cadre du projet français d'école inclusive et de voir en quoi il contribue (ou non) à favoriser l'accessibilité à l'étude des savoirs.

Pascale SCHAIRER (Université de Haute Alsace)

### **Une compréhension de l'éducation inclusive au travers de la signification des obstacles**

La communication s'inscrit dans la finalisation d'une recherche doctorale dont l'objectif principal a été d'identifier les principaux obstacles à l'éducation dite "inclusive" en France au cours de ces vingt dernières années. Sur le plan théorique, nous nous sommes appuyés sur une démarche herméneutique et abductives (Moscoso, 2013). À partir d'une revue de la littérature, nous avons colligé et analysé les obstacles au niveau macro, méso, micro. Sur le versant empirique, dans le cadre d'une démarche systémique (Germain, 2018), l'analyse de cinq entretiens semi-directifs avec des chercheurs et spécialistes de l'éducation inclusive, a permis de compléter les constats initiaux. Nous sommes ainsi à même de certifier que la loi 2005 a bien impulsé des changements sur le terrain. Mais, certains de leurs effets et résultats questionnent. Ainsi, l'intervention d'AESH individualisé semble aujourd'hui controversée et freinerait même les efforts des enseignants à tendre vers l'accessibilité des savoirs pour tous les élèves. Certaines mutations attendues au niveau des praxies des enseignants en lien avec "la nécessaire démoralisation" (Ebersold, 2009) ne semblent donc pas advenues. L'observation de ces obstacles nous conduisant à re-questionner la nature même de l'expression "éducation inclusive" et sa finalité à visée utopique bouleversant ainsi le rapport à la norme et la logique du haut vers le bas.

11h-11h15 Pause

11h15-11h45

Teresa ASSUDE; Karine MILLON-FAURÉ; Pascal SABATÉ; Jeannette TAMBONE; Sylviane FEUILLADIEU (Aix-Marseille Université)

### **Usages de capsules vidéo pour des pratiques inclusives en mathématiques**

Depuis 2016, nous étudions le fonctionnement d'une ULIS-collège (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) scolarisant des élèves sourds en parcours bilingue LSF-français écrit (Feuilladiou et al., 2021). Depuis deux ans, un dispositif « recherche-enseignement » inspiré des recherches collaboratives (Desgagné et al., 2001) a été mis en place pour concevoir conjointement des capsules vidéo par les enseignants, le coordonnateur ULIS et les chercheurs. Ces capsules présentent des notions mathématiques

en utilisant plusieurs systèmes sémiotiques (LSF, français écrit, graphismes, etc.). Notre communication porte sur les usages de ces ressources par les différents acteurs (élèves sourds, élèves entendants, enseignants, parents), en classe et hors la classe. Il s'agit de voir si les usages de ces capsules participent à l'accessibilité didactique et scolaire des élèves sourds ou entendants (Assude et al., 2014). Pour répondre à cette question, diverses données ont été recueillies : des observations filmées de pratiques ainsi que des entretiens d'élèves, d'enseignants et de parents. Nous présenterons les premiers résultats des analyses, mettant en évidence les conditions de l'usage de ces outils numériques qui favorisent ou freinent les pratiques inclusives de mathématiques, en particulier dans la classe.

Amaël ANDRE (Université de Rouen); Jonas DIDISSE (Université de Rouen); Julien DESPOIS (Université de Rouen) et Leslie AMIOT (Université de Limoges)

### **Style motivationnel des enseignants et sentiment d'inclusion des élèves : le point de vue des élèves**

Depuis la loi de 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, l'École doit s'adapter en réponse à l'augmentation de la diversité dans les classes (allophone, TSA, DYS, TFA...). Dans ce cadre, les enseignants sont amenés à adapter les pratiques pédagogiques pour l'ensemble des élèves notamment ceux en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers. Si de nombreuses études ont été réalisées sur les effets de l'inclusion sur les pratiques pédagogiques des enseignants (André et al., 2019 ; André et al., 2022 ; Despois et al., 2016), il existe peu de littérature sur le style motivationnel (Deci et Ryan, 2017) des enseignants perçus par les élèves et leurs effets sur la motivation et la perception d'inclusion de l'ensemble des élèves en contexte inclusif. L'objectif de cette communication est d'identifier les effets du style motivationnel de l'enseignant perçu par les élèves sur leurs motivations et leur sentiment d'inclusion en fonction du profil des élèves (situation de handicap/typiques). 540 collégiens issus de 35 classes ont complété des questionnaires psychosociaux. Les résultats ont indiqué un effet significatif du style motivationnel soutenant les besoins psychologiques fondamentaux sur la motivation de l'ensemble des élèves et leur sentiment d'inclusion. Ils montrent également que les élèves en situation de handicap se sentent moins motivés et moins inclus que leurs pairs typiques quelles que soient les pratiques enseignantes.

11h45-12h15

Marilyn DUPUIS BROUILLETTE (Université du Québec à Rimouski); Laurent THEIS (Université de Sherbrooke) et Karine MILLON-FAURÉ (Université Aix-Marseille)

### **Activité mathématique et activité langagière : Réflexions sur l'accès aux savoirs mathématiques pour des élèves ayant un trouble langagier**

Cette communication orale met en lumière certains résultats d'une thèse (Dupuis Brouillette, 2024) liés aux pratiques enseignantes lors de l'enseignement des mathématiques, et ce, spécifiquement pour des élèves ayant un trouble langagier. D'une part, le rôle du langage dans l'apprentissage des mathématiques est reconnu et documenté (Barrera et al., 2020; Chesnais et Coulangue, 2022). D'autre part, les élèves ayant un trouble langagier ont des difficultés à participer à l'activité langagière présente en situation mathématique. Ainsi, les réflexions soulevées visent l'élaboration et l'intervention de situations didactiques en géométrie dans le cas où les élèves présentent des difficultés langagières qui freinent l'accès aux savoirs. Dès lors, comment faciliter l'activité mathématique lorsque l'activité langagière verbale des apprenants est limitée ? Nous offrons des réflexions en ce sens. Les résultats présentés découlent d'une recherche collaborative s'inscrivant dans une approche qualitative (Bednarz, 2013; Desgagné, 1997). Il est question des résultats abordant la co-construction de trois situations entre deux intervenantes scolaires et la chercheuse. Nous proposons une analyse thématique de ces trois dispositifs, dont les descripteurs théoriques utilisés sont issus de la Théorie de l'Action Conjointe Didactique (Sensevy, 2011) et du concept d'accessibilité didactique (Assude et al., 2014, 2015). Somme toute, cette communication sera l'occasion de présenter des analyses approfondies sur les relations entre l'activité mathématique et l'activité langagière, particulièrement dans le cas d'élèves ayant un trouble langagier accompagnés par des intervenantes québécoises, dont une enseignante et une orthopédagogue.

Véronique FERRÉ (Université de Rouen)

### **Le développement professionnel des personnes ressource intervenant dans le cadre de l'inclusion scolaire dans un établissement du second degré.**

Le BOEN du 16 février 2017 définit les compétences de l'enseignant spécialisé. Elles sont axées autour de trois domaines dont celui d'exercer la fonction de personne ressource. Cette notion est polysémique et non définie institutionnellement et scientifiquement. La recherche s'inscrit dans une réflexion scientifique et professionnelle. Elle s'oriente vers trois domaines : les activités mises en place par la personne ressource, l'identité qu'elle construit et l'apprentissage après l'obtention du CAPPÉI. Les premières études scientifiques à la suite de la mise en place de la fonction, le contexte socio-historique de l'inclusion et de l'éducation inclusive et la formation initiale ont conduit à prendre appui sur quatre concepts : l'apprentissage, le développement professionnel, l'activité et l'identité. L'enquête exploratoire et la cadre théorique m'ont aidé à formuler une problématique qui sera le fil conducteur de la recherche: comment les activités mises en œuvre par la personne ressource contribuent-elles à son développement professionnel au double plan de la production d'apprentissages nouveaux au fil de l'activité et de la construction d'une identité d'entre-deux? La méthodologie qualitative, compréhensive et casuistique s'appuie sur un corpus limité, huit puis cinq études de cas. Le corpus, la question problématique et la posture de la praticienne chercheuse m'a conduit à privilégier la sociologie clinique.

12h15-13h30 Dîner

13h30-14h45

**GRANDE CONFÉRENCE** - Patrick Fougeyrollas  
Département d'anthropologie (Université Laval)

### **De la ségrégation à l'éducation inclusive. Contextes sociétaux et apport du modèle social et de droits humains du processus de production du handicap pour la planification de projets d'accès inclusif à une éducation de qualité pour toutes et tous**

Depuis les années 1970, la reconnaissance progressive des droits humains des personnes ayant des incapacités significatives et persistantes a tourné les projecteurs sur l'importance du contexte dans la définition de l'offre de services à cette population. Des déclarations indicatives comme les Règles d'égalisation des chances en 1993, l'ONU a adopté en 2006 la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). La CDPH est contraignante et repose sur un modèle conceptuel de compréhension des déterminants personnels et environnementaux des situations de handicap et des situations de participation sociale de personnes de tous âges présentant des capacités ou des comportements différents. D'une offre de services ségrégués ou spéciaux, on est passé d'une approche intégrative à une vision inclusive centrée sur une transformation sociétale systémique. Elle est ancrée dans les principes d'accessibilité universelle, d'accès inclusif, d'aménagement raisonnable, d'équité, de non-discrimination, de participation aux prises de décision et d'autodétermination. Le droit à une éducation inclusive est affirmé par la CDPH et les États parti doivent tous les quatre ans faire l'évaluation des résultats obtenus. Quels sont les obstacles et les facilitateurs d'un accès inclusif à l'éducation pour toutes et tous? Quels sont les défis et les temporalités de mise en œuvre de l'accès, par exemple la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité, l'abordabilité ou l'utilisabilité qui permettent de planifier les transformations institutionnelles qui tendent vers l'idéal de l'inclusion.

15h-15h30

Laurent THEIS, (Université de Sherbrooke); Teresa ASSUDE, (Aix-Marseille Université), Claire GUILLE-BIEL WINDER, (Aix-Marseille), Jeanne KOUDOGBO (Université de Sherbrooke), Patricia MARCHAND, (Université de Sherbrooke), Karine MILLON-FAURÉ, (Aix-Marseille), Marie-Pier MORIN, (Université de Sherbrooke) et Jeannette TAMBONE (Aix-Marseille)

### **Dispositifs d'aide préventifs : quels apports pour l'éducation inclusive ?**

Notre équipe développe et expérimente depuis une dizaine d'années des dispositifs d'aide s'adressant à des élèves en difficulté du primaire, qui se distinguent de la plupart des dispositifs existants – inscrits essentiellement dans une logique de rattrapage de ce qui n'a pas été appris en classe –, par le fait qu'ils s'inscrivent plutôt dans une perspective préventive. Se déroulant en deux temps, d'abord en amont du travail en classe, puis en aval, ils visent notamment à préparer les élèves à jouer pleinement leur rôle d'élèves en classe. Nous analysons ces dispositifs d'aide de manière systémique, à l'aide de descripteurs issus de la théorie anthropologique du didactique (Chevallard, 1999) et de la théorie de l'action conjointe en didactique (Sensevy et al. 2000). Au cours de nos travaux, nous avons pu dégager différentes fonctions pour la partie « amont » de ce type de dispositif : (1) une fonction mésogénétique, qui permet aux élèves qui participent au dispositif de rencontrer les éléments du milieu avant les autres élèves ; (2) une fonction chronogénétique, leur accordant plus de temps pour entrer dans le problème et surtout leur permettant de savoir « avant les autres » de quoi il s'agit ; (3) une fonction topogénétique, conduisant ces élèves en difficulté à assumer pleinement leur rôle d'élève, à la fois dans le dispositif et dans la classe. Les dispositifs d'aide permettent aussi l'ouverture d'un espace de questionnement ainsi qu'une suspension de l'action. Ils peuvent enfin jouer le rôle d'aide à l'enseignement. Dans le cadre de notre communication, nous présentons et comparons différentes modalités de fonctionnement de ces dispositifs d'aide. Nous interrogerons également la manière dont ils peuvent contribuer à favoriser une éducation inclusive au sein de la classe de mathématiques.

Emmanuelle BROSSAIS; Émilie CHEVALLIER RODRIGUES, V. CAPDEVIELLE, A. COURTINAT-CAMPS, Florence SAVOURNIN et M. de LÉONARDIS (Université de Toulouse Jean Jaurès)

### **Les prescriptions inclusives au prisme du lycée professionnel français : ressources, tensions et paradoxes entre milieu scolaire et monde du travail**

Cette communication présente une recherche pluridisciplinaire (psychologie/sciences de l'éducation et de la formation) permettant d'étudier la mise en œuvre du paradigme inclusif dans des lycées professionnels français. Les lycées professionnels (LP) articulent les systèmes éducatifs et productifs (lycée et entreprise). Le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en LP a nettement augmenté ces dernières années. Quels sont les dispositifs institutionnels et les pratiques professionnelles dans les lycées professionnels qui participent à la mise en œuvre de la prescription inclusive ? De quelles manières des acteurs de l'enseignement professionnel s'approprient-ils les prescriptions relatives au paradigme inclusif ? A partir de l'analyse d'entretiens semi-directifs auprès de chefs d'établissement et d'équipes éducatives de deux lycées professionnels, nous présentons les choix institutionnels et éducatifs qui organisent les conditions de scolarisation d'élèves en situation de handicap accompagnés par un dispositif ULIS. Si les professionnels relèvent des tensions entre lycée et entreprise notamment à l'occasion du stage, nous montrons que le LP possède des atouts et constitue un espace favorable à l'accessibilité des savoirs et à la participation sociale des élèves, notamment en situation de handicap psychique et cognitif.

15h30-16h

Magalie LOUGE DUPRAT (Aix Marseille)

### **Unité d'enseignement en milieu ordinaire, usage du numérique dans une démarche coopérative: des leviers pour une éducation inclusive**



En France, plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre pour favoriser la scolarisation des élèves au sein d'établissements scolaires. Parmi eux, le dispositif d'unité d'enseignement (UE) en milieu ordinaire vise à accompagner la scolarisation d'élèves à besoins éducatifs particuliers, dont les élèves avec des troubles du spectre de l'autisme (TSA). Ce dispositif, appelé également unité d'enseignement externalisée n'est pas pensé comme une « classe délocalisée » dans une école mais comme un dispositif d'accompagnement à une scolarisation inclusive (Benoit et Manguin, 2020). Dans le cadre d'une recherche doctorale (Louge Duprat, 2023), où la chercheuse était l'enseignante spécialisée de l'UE, en s'appuyant sur le contexte législatif, environnemental et les besoins des élèves avec TSA observés en situation de scolarisation en milieu ordinaire, un dispositif expérimental a été pensé pour favoriser les apprentissages scolaires et le tissage de lien sociaux entre élèves avec TSA et élèves neurotypiques. Le projet d'expérimentation, visait à montrer le rôle que pouvait jouer un ensemble de ressources numériques utilisées dans une démarche coopérative par l'enseignante chercheuse, lors de temps de co-intervention avec l'enseignante de classe ordinaire, dans le développement de compétences sociales et scolaires de tous les élèves. Il s'agira en particulier dans cette communication de rapporter, au regard de l'opérationnalité inclusive des ressources numériques proposées (Benoit et Feuilladiou, 2017) comment la dynamique coopérative permet aux élèves d'avoir accès aux savoirs visés.

Géraldine SUAU et Saïd AIT HAMMOU TALEB (INSPE de Lorraine, Université de Lorraine)

### **Évaluation inclusive, résistances institutionnelles et personnelles dans le contexte éducatif français**

Cette communication s'inscrit dans l'axe thématique 3 du colloque et a pour objet de questionner les praxéologies des enseignants français en milieu ordinaire relativement à l'objet « évaluation », presque 15 ans après la promulgation de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République ; cette loi visait en effet, une évolution des modalités d'évaluation, en mettant l'accent sur une prise en compte de la diversité, avec une approche plus positive et formative contrairement aux pratiques traditionnelles de notation-contrôle. Notre recherche se propose ainsi d'analyser comment le contexte législatif français coexiste avec les pratiques enseignantes et comment les pratiques évaluatives actuelles peuvent potentiellement conduire à des formes de discrimination (Bacqué 2021 ; Benoit, 2014), qui s'inscrivent dans des résistances institutionnelles (Butera et al., 2020 ) et personnelles (Gremion et Brahier, 2022 ; Khamzina et al., 2023) et/ou jouer un rôle dans la prévention de l'exclusion des élèves reconnus institutionnellement handicapé (Brina et Dechamboux, 2020).

16h-16h30

François GREMION (HEP Bejune) et Lise GREMION

### **Perception de l'égalité et de l'équité dans la prise en charge des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers**

Cette communication aborde les inégalités scolaires en regard de la compensation du désavantage (Meier-Popa & Ayer, 2021) chez les élèves bénéficiant de soutien éducatif. Dans cette communication, nous nous appuyons sur une enquête qualitative auprès d'enseignantes et enseignants de l'école régulière et de l'enseignement spécialisé (Gremion, 2022). Au travers des discours, cette recherche analyse comment les concepts d'égalité et d'équité sont mobilisés pour évoquer la prise en charge des besoins éducatifs particuliers et à quelle conception de la justice cela renvoie (Kymlicka, 2003). Ces verbatim ont été récoltés lors de groupes de discussion portant sur leur représentation de l'inclusion scolaire et leur perception des BEP. La gestion du temps, centrale dans l'activité enseignante, cristallise la tension entre égalité et équité en regard de l'attention particulière auquel tout élève a droit.

Patrice BOURDON et Cécile LACÔTE-COQUEREAU (Nantes Université)

### **Le sujet-participant confronté au biais paradigmatique de l'inclusion**

La façon de qualifier les personnes dites à besoins éducatifs particuliers, en situation de handicap les inscrit dans des catégories généralement corrélées à des troubles ou des fonctionnements déficitaires qui

eux-mêmes renvoient à des institutions, des dispositifs, des types de « prise en charge », des spécialistes (Genard, 2015). D'un point de vue historique, les syntagmes les qualifiant ont conduit les chercheurs et les institutions à s'inscrire dans les paradigmes de l'intégration/inclusion qui complexifient leur identification en tant que sujets-participants (Bourdon, 2021) non référencés à la liminalité qui leur est attribuée conséquemment. En effet, ce que nous qualifions d'injustices épistémologiques (Lacôte-Coquereau, 2024) renvoient inéluctablement au lien dialectique entre catégorisation des « indésirables » (Agier, 2017) et des « individus acceptables » au sein de dispositifs éducatifs communs. Bien que les grandes organisations internationales agissent dans le sens d'un lieu de scolarisation unique, de nombreux dispositifs dits « inclusifs » naissent régulièrement pour mieux « accompagner » ou « contrôler » cette population. Il s'agit là selon nous d'un biais paradigmatique dans lequel les acteurs de la recherche, institutions, politiques et professionnels sont intriqués, avec pour conséquence une difficulté à penser ce qui relève d'une participation effective (Ebersold, 2021) à l'École commune. Comment penser au-delà de l'inclusion, la place et la participation des personnes vulnérables d'un point de vue social, cognitif, psychologique, affectif ? Cette communication s'appuie notamment sur nos travaux récents auprès de jeunes adultes autistes dans l'accès à un habitat commun et à leur inscription sociétale dans la cité (Lacôte-Coquereau, 2023).

16h 30-16h50

Synthèse dans chacune des salles

18h30

Soirée Festive

VENDREDI 7 juin

8h45 -10h

**CONFÉRENCE D'OUVERTURE** - Michael GIANGRECO

Professeur retraité, University of Vermont

### **Persistent Issues in Inclusive Education: Possible Paths Forward**

This session presents a seven-point definition of inclusive education for students with the full range of disabilities in general education schools and corresponding issues. Next it describes three persistent issues: (a) teacher engagement and ownership, (b) curricular conceptualizations that provide opportunities for meaningful learning within widely heterogeneous groups of students, and (c) inclusive service delivery models. Each of these persistent issues require ongoing attention, support, and development to better operationalize inclusive schooling for students with disabilities as well as those with other non-standard needs.

### **Problèmes persistants dans l'éducation inclusive : Voies possibles pour l'avenir**

Cette session présente une définition en sept points de l'éducation inclusive pour les élèves présentant toute la gamme des handicaps dans les écoles d'enseignement général, ainsi que les questions correspondantes. Elle décrit ensuite trois problèmes persistants : (a) l'engagement et l'appropriation des enseignants, (b) les conceptualisations des programmes scolaires qui offrent des possibilités d'apprentissage significatif au sein de groupes d'élèves très hétérogènes, et (c) les modèles de prestation de services inclusifs. Chacun de ces problèmes persistants nécessite une attention, un soutien et un développement continus afin de mieux rendre opérationnelle l'école inclusive pour les élèves handicapés et ceux qui ont d'autres besoins non standard.

10h-1030 Pause

10h30-11h

Nancy Granger, (Université de Sherbrooke); Manon Beaudoin (Université de Sherbrooke); Denis Savard (ULaval) et Johanne Cyr (Une école montréalaise pour tous)

### **Les aides à la classe, un levier pour l'éducation inclusive ?**

En contexte inclusif, les conditions de travail des enseignants demeurent un enjeu important. Afin de soutenir les enseignants, des aides à la classe ont été déployées dans 100 milieux volontaires de 17 régions administratives. Un questionnaire en début de projet et à la fin de ce dernier a été rempli par les personnes aide à la classe, enseignantes et directions dans chacun des milieux. Des entretiens semi-directifs ont aussi eu lieu avec 20 personnes de chacune des catégories de personnel. L'analyse des données de la première année d'implantation du projet montre que l'implantation des aides à la classe dans les écoles primaires québécoises a connu une forte résonance auprès des acteurs scolaires. Son adéquation avec une lecture juste des besoins des milieux et de sa cohérence avec des valeurs éducatives, dont la réussite éducative du plus grand nombre, la reconnaissance et la valorisation des compétences professionnelles et un leadership pédagogique basé sur les besoins des enseignants et des élèves a permis une franche réussite. À travers le filtre de l'organisation des services, la collaboration interprofessionnelle et les données issues de la littérature scientifique, nous présenterons les apports de cette ressource en classe, les défis rencontrés et les possibilités encore inexplorées mais pertinentes pour la suite. Les résultats de la recherche seront bonifiés par des observations réalisées en milieu montréalais défavorisé qui ouvrent sur une participation accrue ou différenciée des aides à la classe. Les aides à la classe, un levier pour l'éducation inclusive ?

Sandy NADEAU, Amélie RICHARD et Maggie ROY (Université de Sherbrooke)

### **Pratiques de collaboration d'acteurs scolaires et communautaires : considérations pour le soutien à l'engagement de jeunes en situation de handicap à l'école secondaire**

Il est reconnu que les jeunes issus de milieux défavorisés font face à diverses conditions adverses pouvant limiter leur capacité à s'engager à l'école. En ce sens, les acteurs scolaires et communautaires déploient une variété de pratiques visant à soutenir leur engagement. Considérant la complexité des situations rencontrées par ces jeunes, ces acteurs, qui gravitent autour d'eux, mobilisent diverses pratiques de collaboration pour déployer un filet de sécurité visant à réduire les situations de handicap limitant leur engagement à l'école. Cette communication vise à mettre en lumière des considérations issues d'une étude descriptive qualitative portant sur les pratiques de collaboration entre des acteurs scolaires et communautaires en soutien à l'engagement de jeunes du secondaire issus de milieux défavorisés. Une enquête par questionnaire auprès de 1 261 jeunes a permis d'identifier les acteurs les plus signifiants dans leur parcours scolaire. Une analyse thématique des entrevues semi-dirigées menées auprès de ces 25 acteurs (20 scolaires; 5 communautaires) permet de décrire les facilitateurs et les tensions des pratiques de collaborations internes et externes au milieu scolaire. Les résultats seront discutés au regard de leurs implications sur la collaboration interprofessionnelle et mèneront à des pistes visant à renforcer une collaboration en soutien à l'engagement de jeunes pouvant faire face à des situations de handicap limitant leur participation à l'école.

11h-11h30

Emmanuelle DORÉ; Suzanne GUILLEMETTE (Université de Sherbrooke)

### **Tensions entre institutions et acteurs dans l'éducation inclusive: quels changements? Quelles résistances?**

Le leadership, qu'il soit assigné par une fonction ou de nature plus informelle, peut déterminer la façon dont la collaboration prend vie au sein d'un collectif (DeMatthews et al., 2020). Dans une perspective inclusive, une telle collaboration oblige de se questionner sur les fondements d'un leadership de nature transformative et plus spécifiquement, à partir des valeurs d'équité et de justice sociale (Shields, 2020). Pour mieux comprendre ce phénomène, nous avons mené une recherche-action avec deux équipes

interprofessionnelles ayant comme mandat d'accompagner le personnel scolaire dans une visée dans l'objectif de favoriser la réussite éducative d'élèves présentant des spécificités d'apprentissage. Au travers cette démarche d'accompagnement, l'interaction entre les membres a été soutenue par la co-construction de métaphores favorisant une compréhension partagée des principes de collaboration dans une perspective inclusive. L'analyse de contenu (Paillé et al., 2021) réalisée à l'aide des fondements et des caractéristiques du leadership transformatif (Shields, 2020) nous permet d'explicitier comment les interactions entre les membres favorisent une réelle collaboration. Nous dégagons des constats et des avenues éclairants quant à l'apport d'un leadership transformatif au sein d'une équipe collaborative.

Julien DESPOIS (Université de Rouen Normandie); André AMAEL (Université de Rouen Normandie), Jonas DIDISSE (Université Rouen Normandie) et Leslie AMIOT (Université de Limoges)

### **Développement des gestes professionnels inclusifs à l'école maternelle française**

Dans le contexte français de l'école maternelle, l'accueil des enfants avec TSA représente un enjeu de taille pour les professionnels (enseignants, AESH, ATSEM) qui se sentent parfois démunis. Plusieurs recherches (André et al., 2018, 2022 ; Despois, 2019, Despois et al., 2024) ont mis en évidence le rôle central joué par l'accompagnement des professionnels (e.g., modalités de guidage des adultes, structuration de l'espace, du temps et des interactions entre pairs) dans la participation sociale des enfants avec TSA qui constitue un indicateur clé de la qualité de l'inclusion. Cette communication vise à rendre compte des résultats d'une recherche collaborative, centrée sur le développement professionnel inclusif des acteurs de l'école maternelle. Celle-ci vise à étudier le lien entre la participation sociale des enfants avec TSA et les gestes professionnels des acteurs de l'école maternelle. Plus précisément, la participation sociale de six enfants avec TSA de 3 à 6 ans et les comportements de guidage des adultes sont filmés une fois par mois au cours d'une année scolaire afin d'analyser la dynamique d'interaction. Parallèlement, des entretiens d'auto-confrontation sont menés avec les professionnels pour identifier les traces du développement des gestes inclusifs. L'objectif de mieux comprendre cette dynamique en identifiant les freins et les leviers à un accueil efficace favorisant une participation sociale élevée de ces enfants dans les différents temps de classe.

11h30-12h00

Marie-Hélène JACQUES (Université de Limoges - Unité de recherche FrED); Antoine AGRAZ (Univ. Limoges - FrED); Fabienne MONTMASSON-MICHEL (Univ. Poitiers - GRESCO)

### **Entre insertion et liminalité : atouts et limites d'une innovation en lycée pro, face aux résistances à l'inclusion lors de la transition vers l'emploi**

La communication s'appuie sur la recherche ARPEJAHM (Accessibilité à la réflexivité professionnelle et à l'emploi de jeunes adultes porteurs de handicap mental). Entre 2020 et 2022, 11 lycéens français scolarisés dans 5 ULIS Lycée professionnel dédiées aux troubles des fonctions cognitives ont été accompagnés par trois chercheurs autour d'un travail langagier sur des images prises lors de leurs stages (photographies, films), associant les tuteurs en entreprise : les entretiens individuels et collectifs de sélection, de commentaire et de légendage de ces images du travail ont eu de réels effets sur leur réflexivité professionnelle et sur l'accessibilité à cette opération mentale complexe, prépondérante pour l'insertion : parler du travail, le décrire ; se penser en tant que travailleur, attester du travail fait, ses difficultés, ses manières de faire ; parler sur le travail, sur son sens, sur le travail bien fait, sur la dignité au travail. Le suivi biographique de ces jeunes perdure par entretiens réguliers : alors qu'ils vivent leur transition de prime insertion, le franchissement du seuil de l'emploi s'avère résistant. Les effets de l'accompagnement innovant que nous avons conduit restent discrets et hétéronomes, face aux exigences entrepreneuriales, qui, bien qu'associées à l'accompagnement de stage, se révèlent réticentes au recrutement. Entre insertion et liminalité, plusieurs portraits analysent les obstacles à l'inclusion nichés dans la charnière école-emploi.

Cécile LACÔTE-COQUEREAU et Patrice BOURDON (CREN, Nantes université)

**Autisme : entre préconisations et résistances, quel devenir éducatif ? Dynamique d'un dispositif participatif innovant aux acteurs pluriels**

Malgré les injonctions institutionnelles, l'éducation des personnes autistes reste parcellaire. Entre liminalité historique (Lacôte-Coquereau, 2023) et protection médico-sociale, leur éviction épistémique perdure (Fricker, 2007) : « la majorité n'a pas accès à l'enseignement » (ONU, 2016). Question vive, la tension aporétique entre idéal inclusif et ségrégation enracinée perdure. Comment alors, répondre aux préconisations d'« agir en éducateur responsable » au « refus de toutes les discriminations » (MEN, 2013) ? Comment, en alliance humaine éthique, favoriser des collaborations fructueuses « avec et pour les autres, dans des institutions justes » (Ricoeur, 1990) ? Partenariat entre chercheurs, familles et secteur médico-social, le programme Participe 3.0 accompagne, via des systèmes innovants de réalité virtuelle, des jeunes autistes vers plus d'habiletés socio-cognitives. Instillant « des logiques d'éducation par la recherche, en milieu éducatif non scolaire à enjeux complexes » (MEN, 2017), ce dispositif collaboratif reconnaît au sujet-participant sa capacité intrinsèque (Bourdon, 2021), au-delà d'une vulnérabilité stéréotypée. Les résultats soulignent deux aspects prégnants : - L'hybridation des savoirs pluriels, nouvelles pratiques entre professionnels éducatifs et médico-sociaux, se révèle féconde aux apprentissages. - L'interpénétration collaborative soulève de tacites résistances entre des acteurs aux « habitus immanents » intimement divergents (Bourdieu, 1972).

12h-13h30

Dîner

13h30-14h45

**GRANDE CONFÉRENCE** - Marie Toullec (Nantes Université) et Géraldine Suau (INSPE de Lorraine)

14h45-15h

Pause

15h-15h30

Jean-Michel PEREZ (Université de Lorraine)

**Microviolences et pouvoir en éducation et politique : Une Analyse Critique des dynamiques liées à l'accessibilité dans les institutions scolaires**

Cette communication explore les proto-violences, microviolences et micro-attentions dans le système éducatif à travers le prisme de l'éducation critique, en mettant un accent particulier sur la question du pouvoir. En s'appuyant sur les travaux de Foucault, (1975), Freire (2005) et Muller & Perez (2024), nous examinons les tensions entre les politiques éducatives officielles et les pratiques quotidiennes, en particulier au niveau des interactions entre enseignants et élèves institués handicapés ou à BEP. L'analyse se concentre sur la manière dont les structures de pouvoir au sein des institutions éducatives peuvent perpétuer des formes de violences subtiles et oppressives, malgré les intentions bienveillantes et humanistes disposées dans les textes normatifs. En reconnaissant et en remettant en question ces dynamiques, l'enjeu est de repenser une éducation de la liberté et son système scolaire associé, au service d'un environnement rendu accessible (inclusif exigeant et équitable), où les voix des minorités (les élèves, les élèves handicapés, etc.) sont d'abord respectés et valorisés.

Nathalie TRÉPANIÉ et Maria del CARMEN GRULLON CARVAJAL (Université de Montréal)

**L'analyse des situations de handicap pédagogiques: un changement de paradigme souhaité ou souhaitable dans la planification des interventions?**

À partir d'expériences et de discussions réalisées en contexte de formation-accompagnement au Québec, notre présentation illustre comment l'utilisation d'un modèle d'analyse des situations de handicap

pédagogiques (SHP) place les agents d'éducation dans un changement de paradigme qui les amène à se (re-)positionner dans leurs pratiques professionnelles, voire dans leurs rôles, pour soutenir la réussite de tous les élèves en contexte d'inclusion scolaire. Offrant une avenue pour réfléchir autrement la planification des interventions et l'offre de services aux élèves, le modèle d'analyse des SHP permet aux agents d'éducation qui l'utilisent de sortir de l'impasse du manque infini de services spécialisés, par rapport au constat du nombre sans cesse croissant de la diversité des besoins des élèves qui composent la classe ordinaire. L'utilisation de ce modèle s'effectue en amont de l'élaboration des plans d'intervention (PI), mais elle en teinte le processus et les contenus, en permettant notamment de (re-)préciser les cibles des interventions éducationnelles. Dans le sens où ce changement de paradigme vient se poser en accord ou en opposition directe avec les visées des injonctions ministérielles, des politiques administratives et, même, des revendications syndicales, nous exposerons les heurts ou les remises en question qu'il provoque dans les pratiques.

15h30- 16h00

Emmanuelle BROSSAIS (Université de Toulouse Jean Jaurès), Marie TOULLEC-THÉRY, (Nantes Université), Florence SAVOURNIN, A. COURTINAT-CAMPS, Émilie CHEVALLIER-RODRIGUES, V. CAPDEVIELLE, M. de LÉONARDIS (Université de Toulouse Jean Jaurès)

### **La fonction du coordonnateur de dispositif inclusif ULIS dans l'orientation d'élèves en France : entre repères stables du métier et inventions**

Parmi les acteurs de l'École inclusive en France, l'enseignant-coordonnateur d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) est une figure centrale de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Cette communication propose de mettre en lumière les pratiques professionnelles de ces enseignants spécialisés, souvent invisibles, notamment relatives aux trajectoires d'orientation d'élèves accompagnés par un dispositif Ulis. Quels choix opèrent-ils en vue de l'insertion sociale et professionnelle des élèves ? Quelles dimensions institutionnelles organisent leur travail sur un plan local ? Nous présentons des données recueillies dans deux territoires (Occitanie et Pays de la Loire) dans le cadre d'une recherche financée sur l'orientation scolaire d'élèves accompagnés par un dispositif Ulis en fin de 3<sup>e</sup> et au début du lycée, sur deux sites académiques français (Nantes, Toulouse).

Dans le cadre d'une étude qualitative et pluridisciplinaire (sciences de l'éducation et de la formation, didactique, psychologie), nous montrons comment les prescriptions nationales se déclinent localement, au sein des institutions scolaires (collèges et lycées professionnels), dans des mises en œuvre différenciées de dispositifs inclusifs et comment les enseignants coordonnateurs se positionnent entre différentes sources de prescriptions, dilemmes de métier et pratiques que nous qualifions d'inventions.

Lise GREMION et François GREMION (HEP Bejune)

### **L'intégration scolaire entre justice sociale et éthique du *care***

Bien que l'intégration scolaire soit décrétée dans les législations scolaires de nombreux pays signataires des Déclarations internationales, dans la pratique concrète de l'école, la réussite d'un projet d'intégration d'élève ayant des besoins particuliers (BEP) ne va pas de soi. Au travers d'une étude de cas, cette communication propose une réflexion sur la dimension de justice sociale (Kymlicka, 2003) qui sous-tend tout projet d'accueil d'élève BEP. L'analyse des entretiens menés tant auprès de l'école que de la famille élargie, met en évidence les polarités qui sous-tendent le *droit* à la scolarité ordinaire pour tous, soit une tension entre justice redistributive propres aux systèmes scolaires (logique intégrative) et justice de sollicitude ou éthique du *care* (logique inclusive), (Paperman & Laugier, 2011). Prise entre ces deux approches de justices, l'accès réel à l'éducation dépend plus de l'attention portée aux liens entre l'élève, la famille élargie et l'école, que des décrets qui la définissent.

16h30- 16h45

Clôture du colloque